

COMMUNIQUE DU VENDREDI 10 NOVEMBRE 2023

Installation d'une équipe médicale pour la saison hivernale 2023-2024

À l'automne 2022, la commune de Morillon a dû faire face au départ de son médecin généraliste qui occupait la maison de santé depuis son ouverture. Le contexte de désertification médicale dans certains territoires cumulé à la problématique de l'accueil de praticiens dans notre vallée touristique ont rendu difficile l'accès aux soins pour l'ensemble de nos habitants et vacanciers.

Conscients de ces difficultés et soucieux de renforcer l'offre de soins locale, les élus de Morillon ont décidé d'agir concrètement pour favoriser l'installation de praticiens sur le territoire. Après un travail conséquent pour retrouver de la crédibilité auprès des professionnels de santé, le Conseil municipal se réjouit de l'installation d'une équipe médicale dans la maison de santé de Morillon.

Le secrétariat médical ouvrira à partir 27 novembre afin de permettre la prise de rendez-vous. Le Docteur Ondine PONSOT exercera la médecine générale à compter du 4 décembre 2023 et jusqu'à la fin de la saison hivernale. Elle sera accompagnée de deux médecins et d'un infirmier pour assurer les consultations de médecine générale et les prises en charge des urgences médicales ou traumatologiques. À partir du 23 décembre 2023 et jusqu'à la fermeture du domaine skiable, le cabinet médical sera ouvert 7/7, sauf imprévu.

Une secrétaire médicale est recrutée pour toute la durée de présence des médecins, et sera chargée de l'accueil et de la prise en charge administrative des patients.

L'équipe médicale rejoint Mme GEANTET, psychologue clinicienne, déjà installée dans la maison de santé depuis avril 2022 et qui poursuit son activité.

Il convient toutefois de noter que l'installation des médecins est actuellement circonscrite à la saison hivernale. Aussi, les trois médecins présents ne seront pas pour le moment en mesure d'être déclarés médecin traitant par les patients qui les solliciteront, même si l'ambition pour l'ensemble des parties étant bien évidemment de permettre un accès aux soins à l'année.